

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Protection sociale, droits sociaux (France) > Retraites (France) > **Un verdict couperet pour les retraites : la répartition guillotinée**

ATTAC FRANCE - FONDATION COPERNIC

Un verdict couperet pour les retraites : la répartition guillotinée

mercredi 16 juin 2010, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 16 juin 2010).

Communiqué des signataires de l'appel national « Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites » [1]

16 juin 2010

Ainsi, le gouvernement a-t-il tranché comme ses prédécesseurs l'avaient fait en 1993 et en 2003, en n'écoutant que le chant du Medef et restant sourd à toutes les propositions émanant de la société ne rentrant pas dans sa logique. Avant même qu'il entame un simulacre de concertation tout était dit : hors de l'obligation de travailler toujours plus, point de salut pour les retraites, et surtout pas de quartier pour les retraités.

Refusant de reconnaître que le niveau moyen des retraites par rapport aux salaires avait reculé de 15 à 20 % parce que nombre de salariés ne pouvaient déjà pas satisfaire à l'obligation actuelle de cotiser 40,5 ans et parce que les deux tiers d'entre eux étaient déjà hors emploi à 60 ans, il va encore aggraver cette baisse du niveau des pensions en portant la durée de cotisation à 41,5 ans en 2020.

Alors que l'âge moyen de cessation d'activité est inférieur à 59 ans, le gouvernement recule l'âge légal de départ à 62 ans dès 2018, ce qui est encore plus rapide que ce qui était envisagé, et, de manière parallèle, celui auquel on peut partir à taux plein, c'est-à-dire sans décote. Seront particulièrement pénalisés, non seulement ceux qui auront commencé à travailler tôt, mais aussi de nombreux salariés, essentiellement des femmes, qui devront attendre plus longtemps, en situation de précarité, l'âge du taux plein pour ne pas subir de décote. Annoncé comme devant être une « réforme juste », le projet présenté ne comporte rien qui soit à même de réduire les inégalités de pensions entre les hommes et les femmes et au contraire, celles-ci ne pourront que se creuser.

Donnant pleine satisfaction au patronat, il n'envisage de prendre en considération la pénibilité du travail qu'au cas par cas et ce sera au salarié de faire la preuve médicale que son métier a été pénible. La retraite devient vraiment une affaire de gestion individuelle dans laquelle le droit collectif à la protection disparaît.

Poursuivant la même tactique politicienne de division du salariat, les fonctionnaires sont encore montrés du doigt et pénalisés, alors que, à qualification égale, le niveau de leur pension est équivalente à celle des salariés du privé comprenant le régime général de base et le régime complémentaire. L'augmentation du taux de cotisation pour les fonctionnaires n'est en fait qu'une façon déguisée de baisser leur salaire.

Par petits bouts, à tour de rôle, toutes les catégories voient leurs conditions se dégrader, chaque recul de l'une servant à justifier le recul de la suivante, avec une double, voire triple peine pour les

femmes, les travailleurs précaires et ceux qui sont restés longtemps au chômage. En condamnant les salariés âgés à travailler toujours plus tard, on aggrave les difficultés d'entrée dans la vie active des jeunes. L'Insee vient d'établir que dans le contexte de la crise, le taux de chômage des jeunes s'est encore accru, de même que la proportion de salariés, hommes et femmes, en sous emploi.

Commencée sur la base d'un mensonge grossier « il n'y a qu'une solution, travailler plus », la contre-réforme Sarkozy-Fillon-Parisot s'achève en prévoyant un nouveau hold-up sur la richesse produite par les travailleurs. Le gouvernement et le patronat ont nié la possibilité de trouver de véritables sources de financement supplémentaire parce qu'ils entendaient conserver « l'acquis » des classes possédantes au cours des dernières décennies. La baisse historique de la part salariale dans la richesse produite est entérinée. Pourtant, la soumission à cotisation des revenus financiers distribués par les entreprises à leurs actionnaires et créanciers permettrait de réunir des ressources supérieures au déficit de toutes les caisses de retraite, et cela dès aujourd'hui et pour demain. Le gouvernement se contente de prévoir un prélèvement sur le capital ridiculement bas de 3,7 milliards en 2010 alors que le déficit annoncé dépasse 32 milliards.

Au-delà des contrevérités que gouvernement et patronat assèment quotidiennement en matière de financement des retraites, ce qui est en jeu, c'est la place du travail dans la vie, la place des travailleurs et des retraités à qui il n'est reconnu que le devoir d'exister comme subordonnés à l'exigence du capital et uniquement comme tels. Ce qui est en jeu aussi, c'est le type de développement humain qui est promu : à la nouvelle contre-réforme des retraites correspond un modèle d'où est exclue la possibilité d'utiliser les gains de productivité pour réduire la durée du travail et dans lequel la société est vouée à jamais au productivisme.

Tout cela serait simplement absurde si cela n'intervenait pas dans un moment caractérisé par une crise majeure, inédite par les multiples dimensions qu'elle comporte, du financier à l'économique, du social à l'écologique, et du politique au culturel. En un mot, la destruction progressive des retraites par répartition est la figure de proue de la stratégie des classes dominantes cherchant à faire d'une pierre deux coups : faire payer la crise aux salariés, aux retraités et aux populations les plus fragiles, et trouver de nouveaux espaces à la marchandisation et à l'accumulation financière. Ce n'est pas simplement absurde, c'est mortifère pour la société.

Contacts presse :

Jean-Marie Harribey

Christiane Marty

Willy Pelletier

P.-S.

* <http://www.exigences-citoyennes-retraites.net>

Notes

[1] Voir sur ESSF : [Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites](#)